



COLlectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

41 rue des Frères Rousseau

44860 Saint-Aignan de Grand Lieu

Mail to : coceta@coceta.org

Saint-Aignan de Grand Lieu, le 12 mai 2019

Objet : Contestations sur l'organisation de la consultation à venir Aéroport de Nantes Atlantique

Monsieur le Sous-Préfet, Baptiste Mandard, chargé de mission pour le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique,

Nous vous interpellons sur le déroulement de la concertation pour le pseudo réaménagement de la plateforme de Nantes-Atlantique organisée par la CNDP, nous prenons connaissance par voie de presse, entre autres, qu'il n'y aura qu'une permanence d'information à Bouguenais !!

Quand est-ce que ce gouvernement, que vous avez choisi de servir, va-t-il enfin respecter les citoyens contribuables que nous sommes ?

C'est ce gouvernement qui a renoncé à l'état de droit, ce gouvernement qui s'est opposé au choix démocratique de ce département, ce gouvernement qui a trahi les corps intermédiaires (Région, Département, communes), ce gouvernement qui veut faire croire à un réaménagement de Nantes-Atlantique !

Les populations riveraines ont laissé se développer Nantes-Atlantique ces 15 dernières années parce qu'en **2003, lors d'un débat public**, il avait été acté le choix du transfert ! Ce gouvernement a décidé de condamner les riverains à subir, pour une période non définie, les nuisances du trafic aérien qui impactent déjà notre santé et encore plus demain par l'augmentation du trafic déjà observée.

Au minimum, ce gouvernement, via la DGAC doit assumer et exposer à tous les riverains, les différents scénarios dans chaque commune directement concernée par une permanence dont Rezé et plus particulièrement Saint Aignan de Grand Lieu (Futur Goussainville ?).

Nous serons aussi très vigilants sur le choix et le nombre des dates, nous vous avons déjà fait part de notre mécontentement de la période tombant en partie pendant la période estivale !

Quant au choix des 26 communes, nous vous demandons les critères de votre sélection ?

Cette plateforme aéroportuaire n'est pas celle de Nantes, elle est celle du Grand Ouest. Ce n'est pas parce que les élus trahis par ce gouvernement - *la Présidente de région Christelle Morançais, le Président du département Philippe Grosvalet, la Présidente et Maire de Nantes métropole Johanna Rolland, le Vice-Président du développement économique et Maire de Rezé Gérard Allard* - sont absents, fuient le débat, qu'il faut exclure les citoyens. Leurs mandats passeront, nous, citoyens contribuables serons toujours là !

Ce gouvernement n'a pas fait le choix d'un simple réaménagement d'un aéroport, mais d'une reconstruction et d'un agrandissement important d'un équipement majeur du Grand Ouest. Le type de consultation proposé (ainsi d'ailleurs que l'avait fait remarquer Mme Chantal JOUANNO quand la CNDP avait été appelée sur le projet) n'est pas à la hauteur des enjeux tant au niveau financier, que de santé publique, de la préservation d'une zone Natura 2000 remarquable ou du problème des mobilités et de l'accessibilité routière, ferroviaire etc... Cette consultation est donc biaisée avant même de commencer !

Pour votre nouvelle fonction, monsieur Le Sous-Préfet, soyez digne et respectueux des citoyens contribuables que nous sommes, nous ne doutons pas de votre volonté d'être un bon serviteur de l'état, mais n'oubliez pas que l'État c'est nous !

Nous vous avons déjà évoqué auprès de vous la défiance que nous avons vis-à-vis des services de la DGAC, nous nous refusons à croire en leur incompétence ! Donc plus grave, de la négligence ? Non, de la manipulation ? Certainement ! Afin de satisfaire une gouvernance qui les met dans une situation ubuesque, la DGAC doit démontrer le contraire de ses travaux depuis ces 15 dernières années, car entre-temps le trafic a été multiplié par deux avec l'arrivée des compagnies Low-cost ! Sans doute par peur du couperet de mutation placard ? Il leur est demandé en plus de travailler sur la maîtrise de l'accessibilité à cette plateforme alors qu'ils n'en n'ont pas les compétences !

Ici, à Nantes-Atlantique il y avait une alternative ! Un choix, une volonté qui s'inscrivait dans une DTA (Directive Territoriale d'Aménagement), un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ! Portée par 4 mandats présidentiels de différentes étiquettes ! Portée par la DGAC ! C'est ce gouvernement, sur un rapport volontairement falsifié, qui a mis fin à un transfert en cours ! Vous ne pouvez pas en faire abstraction auprès du département et encore moins auprès des riverains survolés.

Monsieur le Sous-Préfet, nous avons parmi les adhérents du COCETA toutes les ressources et compétences, ne sous-estimez pas notre volonté et notre investissement dans la connaissance de ce dossier !

Votre fonction est une lourde responsabilité pour des dizaines de milliers de riverains exposés et survolés pour minimum les 50 ans à venir ! Maintenant nous connaissons et mesurons l'impact des nuisances sur l'espérance de vie des populations exposées et survolées !

Alors ne devenez pas complice d'une gouvernance de communication ! Assurez-vous que les services de l'État présentent et exposent en totale transparence les scénarios dans les meilleures conditions possibles auprès des riverains exposés et survolés !

Nous vous laissons le soin de transmettre notre exaspération auprès de Monsieur Le Préfet.

Espérant avoir retenu toute votre attention, nous vous prions de croire, monsieur Le Sous-Préfet, à nos sincères et respectueuses salutations.

Le **COCETA**

COLlectifs des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

PS : Ce courrier est diffusé en copie auprès de nos adhérents, de nos sympathisants, des Médias et de la presse.